Les Français travaillent-ils "100 heures de moins que les Allemands", comme l’affirme Amélie de Montchalin ?

écouter (2min)

Le vrai ou faux
La cellule Vrai ou faux
Du lundi au vendredi

s'abonner

La ministre chargée des Comptes publics affirme que les Français travaillent moins que leurs voisins allemands. Ce chiffre est inexact, et il repose sur une étude de l’OCDE trompeuse.

lire plus tard   1058 commentaires   partager

Antoine Deiana
Radio France

Publié le 17/07/2025 08:25   Mis à jour le 17/07/2025 10:46
Temps de lecture : 4min

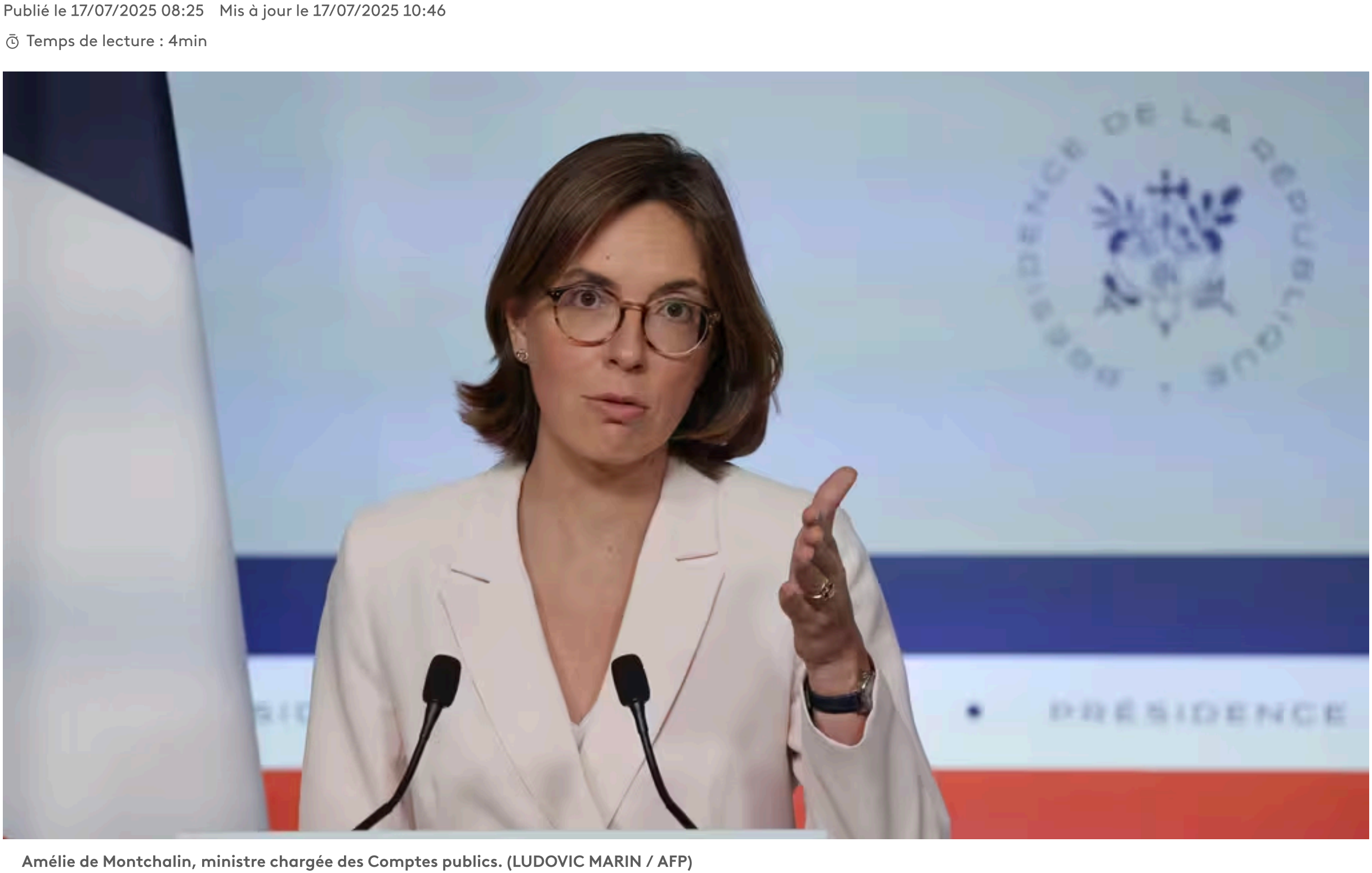

Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics. (LUDOVIC MARIN / AFP)

"Les Français ne travaillent pas assez", estimait François Bayrou lors de son discours du 15 avril dernier sur l’état des finances publiques. Le Premier ministre a fait de ce constat un pilier de sa stratégie budgétaire, justifiant les 43,8 milliards d'euros d'économies prévues d'ici 2026. Une idée reprise par ses proches et les membres de son gouvernement.

:à lire aussi
"La France ne travaille pas assez" : François Bayrou a-t-il raison sur l'emploi des jeunes et des seniors ? : épisode du podcast On vous explique

Mercredi 16 juillet c'est d'abord le député MoDem Marc Fesneau qui a déclaré sur France Inter que *"les Français travaillent, mais par rapport aux autres, le volume d'heures travaillées, tous Français confondus, est plus faible et c'est assez significatif par rapport aux autres voisins européens."* Plus tard dans la journée, en sortie de conseil des ministres, c'est Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics, qui a voulu illustrer ce supposé retard français avec un chiffre choc.

> "Nous travaillons, en France, 100 heures de moins par habitant qu’en Allemagne."
>
> Amélie de Montchalin
>
> Sortie de Conseil des ministres le 16 juillet 2025

Un chiffre destiné à montrer que la France serait *"en dessous"* de son voisin allemand en matière de volume de travail. Mais la comparaison est inexacte et le chiffre mal interprété. Le chiffre de la ministre existe bien, mais il ne compare pas le travail des salariés.

L'indicateur trompeur de l'OCDE

Il provient d’une étude de l’OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), reprise dans de nombreux médias, qui calcule le nombre d’heures travaillées par habitant. Autrement dit, le volume total d’heures travaillées dans un pays divisé par l’ensemble de la population. En 2024, ce calcul indique qu'en France on a travaillé en moyenne 666 heures par habitant, contre 724 heures en Allemagne. La moyenne de l'Union européenne est à 776 heures.

Le problème de l'indicateur (ensemble de la population) utilisé par l'OCDE, c'est qu'il est influencé par la démographie de chaque pays. Cet indicateur compte tout le monde : les enfants, les lycéens, les retraités, les personnes en invalidité, les chômeurs... et pas seulement les personnes en emploi. Or, la France a une natalité plus élevée qu’en Allemagne, une espérance de vie plus longue, et un taux d’activité plus faible. Ce chiffre ne mesure donc ni la productivité, ni l’implication des salariés, mais une structure démographique et sociale.

Que disent les chiffres sur les personnes qui travaillent réellement ?

L’OCDE publie aussi un indicateur bien plus pertinent : le nombre d’heures travaillées par personne en emploi (temps partiel ou temps plein). Selon cette étude, les Français en emploi travaillent 1 494 heures chaque année en moyenne. C'est encore moins que la moyenne européenne estimée à 1 570 heures par an, mais c'est plus que l'Allemagne, ou chaque travailleur allemand travaille en moyenne 1 340 heures par an. La France est aussi devant les Pays-Bas (1 450 heures) mais loin derrière la Grèce, en tête, avec 1 882 heures par travailleur, par an, en moyenne.

L’OCDE précise que ces chiffres servent à suivre les tendances dans le temps, pas à établir des classements entre pays. D'ailleurs le Conseil d'analyse économique a publié en mars dernier une étude sur le nombre total d'heures de travail dans le temps en comparant la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. On y observe une baisse homogène du nombre d'heures travaillées en Europe dans les années 1970. Une tendance qui s'inverse 20 ans plus tard. L'étude indique que depuis le milieu des années 1990, le nombre d'heures travaillées remonte en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Eurostat, l’office statistique de l’Union européenne, a mesuré la durée hebdomadaire effective du travail des actifs. Selon leurs calculs la France est dans la moyenne européenne (36 heures) avec 35,8 heures travaillées par semaine. En revanche, la France est nettement devant l'Allemagne qui enregistre 33,9 heures de travail par semaine et devant les Pays-Bas (32 heures par semaine hebdomadaires).

:vrai ou faux
Voir tous les contenus vrai ou faux

commenter   partager

La Quotidienne Radio
Chaque jour, ne ratez rien des meilleurs rendez-vous matinaux de la radio

Votre adresse e-mail   s'inscrire

Découvrez nos newsletters

France Télévisions collecte votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "La Quotidienne Radio". À tout moment, vous pouvez vous désinscrire via le lien en bas de ces newsletters. Pour en savoir plus, consultez notre politique de confidentialité.

Les mots-clés associés à cet article

Vrai ou faux | Emploi | Éco / Conso | Allemagne | Europe | Monde | Union européenne | Chômage

Contenus sponsorisés

Lancez la conversation
Connectez-vous à votre compte franceinfo pour commenter.

se connecter

créer votre compte

Découvrez l’application France Info

Toute l’actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l’application

Accueil / En direct radio / Le vrai ou faux

:toute l’actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.

Notre politique de confidentialité

le live
direct tv
direct radio

Retrouvez aussi
La météo
Les jeux

Politique de confidentialité
CGU et mentions légales
Gérer mes traceurs
Plan du site
Qui sommes-nous ?
Nous contacter
Accessibilité (partiellement conforme)
Charte déontologique
Charte du Live
Assistant vocal
Devenir annonceur
Recrutement

Activez les notifications franceinfo et ne manquez rien de l’actualité
Vous pouvez changer d’avis à tout moment dans les réglages de votre navigateur.

activer

plus tard